



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-45077>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **25-45077**

Reference de l'avis initial : Annonce n° **24-133973**, mise en ligne sur le site www.boamp.fr le 27/11/2024

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'acheteur Public : Commune de Bezons

Adresse : Hôtel de Ville - 6 avenue Gabriel Péri, 95870 Bezons

Coordonnées :

Courriel : Commande-publique@mairie-bezons.fr

Adresse internet : <http://www.ville-bezons.fr/a-la-une/>

Point(s) de contact : Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FR108

Section 2 - Description du marché

Intitulé : Concession de service public relative à la gestion et à l'exploitation du marché communal "Au temps des cerises"

Numéro de référence : 2450

CPV - Objet principal : 55900000

Type de marché : Services

Description succincte : La présente consultation porte sur la concession de service relative à la gestion et à l'exploitation du marché communal "Au temps des cerises".

Valeur totale estimée (hors TVA) : 699556.25 euros

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 55900000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR108

Lieu principal d'exécution ou de livraison : Territoire de la commune de Bezons

Description des prestations : Concession de service public relative à la gestion et à l'exploitation du marché communal "Au temps des cerises"

Critères d'attribution :

- La concession a été attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous, hiérarchisés dans l'ordre d'importance suivant : La qualité du service rendu aux usagers La valeur économique de l'offre La qualité environnementale de l'offre
- La concession a été attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous, hiérarchisés dans l'ordre d'importance suivant : La qualité du service rendu aux usagers La valeur économique de l'offre La qualité environnementale de l'offre
- La concession a été attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous, hiérarchisés dans l'ordre d'importance suivant : La qualité du service rendu aux usagers La valeur économique de l'offre La qualité environnementale de l'offre
- La concession a été attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous, hiérarchisés dans l'ordre d'importance suivant : La qualité du service rendu aux usagers La valeur économique de l'offre La qualité environnementale de l'offre

Durée de la concession : 60 mois à compter de la notification du marché.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 3 - Procédure

Forme de la procédure : Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

Principales caractéristiques de la procédure d'attribution : Eu égard au chiffre d'affaires estimé, le recours à une procédure formalisée n'est pas nécessaire. La présente concession de services a été lancée sur la base d'une procédure dite « simplifiée », en application des dispositions des articles L3126-1 et R3126-1 du Code de la commande publique. S'agissant d'une procédure ouverte, lancée en application des dispositions de l'article R3123-14 du Code de la commande publique, les candidatures et les offres ont été remises conjointement par les candidats, chaque candidat prenant le soin d'établir un dossier distinct pour chacune de ces deux phases. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou en groupement. La forme juridique que doit revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du contrat est la forme solidaire ou conjointe.

Section 4 - Attribution de concession

- **Intitulé du lot :** Concession de service relative à la gestion et à l'exploitation du marché communal « Au temps des cerises ».

Une concession/un lot est attribué(e) : Oui

Date de la décision d'attribution de la concession : 02/04/2025

Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 1

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom et adresse du concessionnaire :

Nom officiel : DADOUN Père et Fils

Adresse : 125-127 Boulevard du Général Giraud, 94100 Saint Maur des Fosses
code NUTS : FR107

Le concessionnaire est une PME : Non

Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement :

Valeur totale de la concession/du lot : 699556.25 euros

Section 5 - Renseignements complémentaires

Informations complémentaires : Modalités de consultations de l'offre du titulaire : l'offre complète du titulaire peut être consultée, à titre gracieux, dans le respect des dispositions des articles L311-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration, et notamment dans le respect des dispositions des articles L311-6 et L311-7 du même code. La demande de communication de documents administratifs achevés devra être effectuée par courrier avec accusé de réception auprès de la direction des affaires juridiques et de la commande publique de la Ville, et ce, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville - 6 avenue Gabriel Péri - 95870 BEZONS. La consultation des documents considérés aura lieu sur le site précité, gratuitement.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

Adresse : 2/4 boulevard de l'Hautil - BP 30322, 95027 Cergy-Pontoise cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 130173400

Télécopieur : +33 130173459

Courriel : Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges

Adresse : 5 rue Leblanc, 75911 Paris Cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 182524272

Télécopieur : +33 182524295

Courriel : Ccira@paris-idf.gouv.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy Pontoise

Adresse : 2/4 boulevard de l'Hautil - BP 30322, 95027 Cergy-Pontoise cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 130173400

Télécopieur : +33 130173459

Courriel : Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2025